

Suivi Bâtiment & Administratif

Sécurisez vos projets, simplifiez votre quotidien

OBJECTIFS

Nous prenons le relais sur vos démarches réglementaires pour faire avancer vos projets sans ralentir votre quotidien : nous sécurisons la situation de votre élevage, optimisons les aides et garantissons la conformité.

DESCRIPTION

Un conseiller Bâtiment d'Avenir Conseil Élevage vous accompagne de A à Z dans vos projets :

• **Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)** : conception du dossier administratif et réalisation des plans, échanges avec l'administration et suivi jusqu'à la validation finale (concerne les élevages de plus de 50 vaches laitières et/ou de plus de 100 vaches allaitantes et/ou 50 bovins à l'engraissement),

• **Permis de construire** : constitution et dépôt du permis de construire pour l'ensemble des bâtiments agricoles (à la suite d'une prestation de conseil ou non),

• **Subvention** : montage des dossiers de subvention selon les aides en vigueur pour financer vos projets,

• **Effluents** : vérification des capacités de stockage et étude réglementaire pour la mise en conformité de votre élevage.

+ CE QUE ÇA VOUS APPORTE

- Une gestion administrative simplifiée et sécurisée,
- Un accompagnement expert, sur-mesure et humain,
- Un gain de temps,
- Une optimisation des subventions pour alléger votre budget,
- Des bâtiments conformes et pérennes, pensés pour durer,
- Une sérénité gagnée grâce au suivi du dossier jusqu'à la réponse officielle.

✓ LES SERVICES ASSOCIÉS

- Conseil Bâtiment
- Marge Brute
- Accompagnement de Projet

Retrouvez toutes vos formations sur :

 popcorn-formation.fr

"On s'occupe des démarches administratives, vous restez concentré sur votre métier."



Scannez-moi

5 Av. François Mitterrand, 59400 Cambrai
03 27 72 66 66 | contact@a-cel.fr | avenir-conseil-elevage.com




Avenir
CONSEIL ÉLEVAGE